
Démarche de recherche de milieu de stage par contact direct

Date : entre le 1er février et le 8 mai 2023

- Contacter la direction de l'école pour manifester son intérêt pour un stage : la recherche doit passer par la direction qui décide qui parmi son équipe enseignante peut accueillir un ou des stagiaires.
- Présenter la lettre à la direction de l'école : c'est votre laissez-passer pour solliciter directement les milieux scolaires dans un CSS qui fonctionne par contact direct.
- Informez la direction du niveau de stage que vous ferez en 2023-2024, des niveaux d'enseignement possibles, de vos besoins de formation, du calendrier et des intentions de ce stage.
- Informez la direction si vous faites différentes démarches en même temps dans plusieurs écoles. Se limiter à 2 ou 3 écoles.
- Déterminer avec la direction une date pour recevoir une réponse de leur part ou leur donner une réponse. Dans le cas d'une réponse négative de leur part, cela vous permettra de faire une recherche dans un autre établissement.
- Remettre à la direction le formulaire de recrutement 2023-2024 : ce formulaire doit être complété par la direction, la personne enseignante et vous-même. Pour les stagiaires de BEPP II, un formulaire est complété par personne. Vous avez la responsabilité de remettre le formulaire de recrutement dûment complété au secrétariat des stages **au plus tard la semaine du 8 mai 2023**.
- Le placement est officiel **une fois seulement que l'équipe des stages aura pris connaissance des informations sur le formulaire** et validé que le contexte répond aux besoins pour le stage.

N.B.: Nous aurons au secrétariat **en février 2023**, la liste des personnes enseignantes qui ont reçu des stagiaires en 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 pour les territoires à contact direct. **Ces listes ne sont pas des offres venant de la part des enseignants.** Nous vous offrons la possibilité **de les consulter** afin de vous aider dans votre recherche. Ce sont des informations sur les milieux qui ont accueilli des stagiaires jusqu'à maintenant et **qui pourraient peut-être souhaiter en recevoir pour l'année 2023-2024.**